



COMMUNE
DE

DEMI-QUARTIER

HAUTE-SAVOIE

N° 2023-65

Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;

Vu les articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;

Vu les articles 131-12 et 131-13, R610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;

Vu la demande de l'entreprise « CIRCET / SFR 5 Rue André Gide – 74000 ANNECY » en date du 17 juillet 2023 afin de réglementer la circulation Route du Feug pour permettre à « BTB Fibre / SFR » d'effectuer des travaux de raccordement FIBRE d'un client SFR au 5 Chemin des Pontets.

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation sur cette voie communale pour permettre à cette entreprise de réaliser ces travaux ;

Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

ARRETE :

Article 1^{er} :

Durant la période du 31 juillet 2023 au 04 août 2023 inclus, la circulation sera alternée, se faisant par demi-chaussée sur la Route du Feug entre le numéro de voirie n° 255 et le numéro de voirie n° 415.

Article 2 :

La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h et le dépassement interdit au niveau du chantier. Le stationnement sera interdit à tous véhicules au niveau du chantier.

Article 3 :

La présence du chantier sera signalée par des panneaux de signalisation réglementaires mis en place par la société BTB FIBRE / SFR de part et d'autre des voies concernées.

Article 4 :

Le présent arrêté sera affiché sur place par la société « BTB FIBRE / SFR ».

Article 5 :

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

Article 6 :

Ampliation du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie, sera transmise à la brigade de Gendarmerie de Megève, à la société « BTB FIBRE / SFR », les services techniques de la commune, un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 19 juillet 2023.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 20.07.2023

Télétransmis Sous-préfecture le 20.07.2023


Le Maire,

Stéphane ALLARD